

SAINT-HONORÉ

BULLETIN COMMUNAL DE SAINT-ONDRA





COLIS DE NOËL

Samedi 21 décembre, le Conseil Municipal et les membres de la Commission Sociale ont traditionnellement distribué les colis aux aînés de la commune. Moment de partage très apprécié par les plus anciens et l'occasion de faire le point sur leur santé et leurs besoins.

Le choix s'est porté cette année encore sur des fournisseurs locaux et régionaux ; du salé, du sucré pour tous les palais. Les colis ont été réalisés par Gamm Vert à Charancieu.

Brigitte HEUSTACHE-MARMOUX,

Adjointe aux affaires sociales



ATCHOUM



Atchoum ! Le service de covoiturage solidaire !

ATCHOUM est une solution de mobilité qui propose deux actions : du covoiturage et du transport solidaire.

Le covoiturage est du dépôt de trajet par un conducteur : il s'agit d'un trajet que le conducteur va dans tous les cas effectuer et sur lequel des passagers peuvent s'ajouter.

Le transport solidaire est du déplacement à la demande : Un passager fait une demande de trajet qui sera envoyée à tous les conducteurs de son secteur.

Les habitants de la Communauté de communes peuvent bénéficier de la plateforme téléphonique.

La plateforme téléphonique prend directement en charge les inscriptions et les demandes de trajets des passagers. La plateforme est un très bon moyen pour les personnes n'ayant pas accès à internet ou ne sachant pas s'en servir puisque l'opérateur qui répondra pourra effectuer les démarches pour le passager directement par téléphone.

Le numéro de la plateforme téléphonique est le suivant : **0 806 110 444** (prix d'un appel local).

Il est aussi possible de passer directement par le site internet : **www.atchoum.eu**

Plus d'information sur le site internet de la commune : **www.saint-ondras.fr**



LE MOT DU MAIRE



Chères Ondrasiennes, chers Ondrasiens cette année a encore un peu plus plongé notre pays dans la tourmente, dans l'incertitude, dans l'instabilité politique, voire dans une incapacité de gouvernance. Souhaitons vivement qu'au-delà des clivages partisans un compromis soit trouvé, qu'un gouvernement puisse gérer au mieux, afin de ne pas emmener la France dans le chaos.

L'ÉGLISE

Grâce aux 80% de subventions et une gestion rigoureuse, nous avons tout de même réparé la partie haute du clocher de notre église. En effet, l'état général des maçonneries, du beffroi, du solivage et de son plancher, des abat-sons et de la porte principale côté OUEST, usés par le temps, nous ont amené à réaliser ces travaux d'envergure aux risques de voir se dégrader très rapidement notre édifice, entraînant par conséquent des dépenses bien plus importantes.

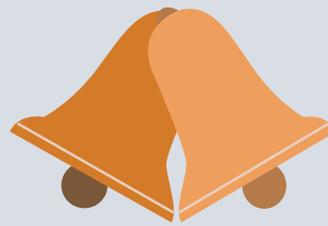


La période de diagnostics, évaluations chiffrées des travaux à réaliser, consultations des entreprises et négociations passées, la phase chantier pouvait débuter. Nous nous sommes rapidement rendu compte que le maître d'œuvre et nous-même avons placé notre confiance en des entreprises très professionnelles, sérieuses, à l'écoute, tout en respectant nos modestes moyens, des compagnons parlant avec amour et conviction des travaux qu'ils réalisaient pour nous ou de leur métier en général.

Un résultat à la hauteur de nos attentes et de très belles rencontres sur ce chantier.

Après quelques mois de chantier, seul le remplacement d'environ 110 m² de tuiles écailles reste à réaliser. Depuis fin octobre, vous avez pu réentendre le tintement des cloches de notre église. Vous avez été plusieurs à m'appeler, à m'envoyer un message pour dire à quel point vous étiez heureuse ou heureux que ces sons marquent et rythment vos journées. Paradoxalement, ce sont plutôt les personnes habitant à proximité de l'église, qui pourraient donc être les plus gênées par les nuisances sonores qui se sont manifestées.

Une habitante m'a même envoyé un très beau poème que je vous partage, avec son autorisation bien sûr.



Clocher, mon cher clocher,
Clocher ; muet pendant des mois tu es resté,
Les heures de ces jours passés tu as délaissées.
Et, voilà qu'à l'avant-veille de la Toussaint
Les heures et Angélus on entend enfin.

Tu toises la Vallée dans ton nouvel habit
Pas peu fier d'être encore et toujours ici.
Tu veilles et animes toutes les journées.
Tes chers voisins si paisibles sont enchantés.
Merci à toi Clocher et tes hôtes les cloches
D'enfin sublimer la vie de tes proches.

Annie VIEUX-MELCHIOR

CIMETIÈRE

Les stèles de la croix centrale du cimetière et celle de la mission, située devant l'église ont été rénovées. Un grand merci à Yann compagnon maçon qui a réalisé ces travaux gracieusement en dehors de ses heures de travail.

CIRCULATION

Suite à plusieurs remarques d'habitants du hameau du Vieux-Saint-Ondras, il a été décidé d'installer un radar relevant les vitesses, les types de véhicules, leurs nombres, les sens de circulation. Ce radar a été prêté par la Communauté de Communes des VDD. Début d'année nous reviendrons vers les intéressés. Des difficultés rencontrées de septembre à ce jour ne nous ont pas permis de traiter ces précieux relevés. Veuillez-nous en excuser.

VOIRIE

La partie basse du Chemin de La Source a reçu sa couche d'enrobé, la partie médiane enrobée en 2023 a été rechargée puisque nous avons refusé de valider ce travail à l'entreprise étant donné que celui-ci ne nous convenait pas. Reste la signalisation à poser par le département à la jonction avec la RD 73.

D'autres travaux de voiries ont été réalisés :

- Renforcement des côtés du pont sur le ruisseau des Baux Froides sur le chemin de la Chapelle par coulage de béton recouvert d'une bicouche.
- Réparation d'une partie du chemin Impasse des taillis, résurgence d'eau dégradant fortement le chemin.
- Creusement du fossé chemin de La Brocardière sur 200 mètres de long.

AUTRES TRAVAUX

Installation d'une pompe à chaleur réversible pour la salle de réunion, salle qui sert également de salle de rencontre et de jeux à nos aînés. Cet investissement permettra en intersaison à ceux-ci d'avoir chaud sans mettre tout le réseau de chaleur en fonctionnement. La fonction réversible nous mettra en règle avec la demande du préfet, à savoir mettre à disposition une pièce climatisée aux personnes fragilisées par les fortes chaleurs en période de canicule.

PROJET OAP

Ce n'est pas sans mal, sans avoir fait preuve de ténacité, que début décembre nous avons obtenu de la part des VDD le financement à 50% du coût de l'assainissement collectif de notre projet. Il restera les autres 50% à charge de l'aménageur retenu ; le montage financier et juridique demande à être affiné.

Jusqu'à la mi-novembre la communauté de commune ne s'engageait pas à porter ces travaux avant le mandat prochain, c'est-à-dire 2027, le temps d'installer l'exécutif et de lancer les consultations. Avoir obtenu une réalisation possible dès 2025 nous satisfait pleinement. Quant à la solution technique retenue, il s'agira de rejeter les eaux issues du filtre planté dans le ruisseau du Biol.

DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE

C'est en février ou mars 2025 au plus tard que la fibre tant attendue devrait être accessible aux Ondrasiens.

LUTTE CONTRE L'AMBROISIE

Pour la troisième année, nous avons fait notre matinée de lutte contre l'ambrosie. Je souhaite vraiment que nous soyons plus nombreux, je vous invite à nous rejoindre. Plus nous serons, plus nous serons efficaces et moins dure sera la tâche des présents.

MONDE ASSOCIATIF

D'une manière générale, je remercie toutes les associations qui font vivre nos écoles, cantine, nos associations sportives, nos associations participant à la mise en avant d'un patrimoine, quels qu'ils soient, qui font connaître notre village au-delà de nos territoires, le comité des fêtes et sa commission Au four et au Moulin.

Un grand merci à tous ces bénévoles qui y croient encore, qui donnent de leur temps, de leur talent pour que vivent nos associations.

Conscient que notre société change, que personne n'a plus le temps ou ne prend plus le temps, nous constatons malheureusement que le relais entre générations ne se fait pas ou pas suffisamment pour pérenniser nos associations.

Je remercie à travers ces lignes nos agents communaux, nos agents du SIVU des écoles et de la cantine/garderie, les professeurs de nos écoles de SAINT-ONDRAS et VALENCOGNE.

Comme vous le savez certainement, notre secrétaire générale Céline PAPON nous a fait part en juillet de sa décision de quitter notre collectivité le 31 décembre de cette année 2024. Malheureusement lors d'une sortie en montagne début septembre, celle-ci s'est fracturée la cheville. De ce fait, nous nous sommes trouvés sans secrétaire et nous avons sous-traité la partie comptabilité et paye. Durant ces mois nous nous sommes heurtés à des difficultés pour recruter une ou un secrétaire de mairie confirmé. Ce sont donc Michel POLAUD, et moi-même qui assurons le secrétariat, renforcés par Brigitte HEUSTACHE-MARMOUX pour les permanences, la rédaction des procès-verbaux de conseil municipal et pour le SIVU des écoles.

Le lundi 2 décembre, la personne recrutée a pris son poste et a dû renoncer apprenant que la période de tuilage sur décembre avec Céline n'aurait pas lieu, le chirurgien n'autorisant pas Mme PAPON à reprendre le travail. Croyez bien que nous faisons le maximum pour que le service que nous vous devons soit assuré.

Nous avons vécu une année 2024 bien triste. En effet, cette année n'a pas épargné nos habitants, leurs familles et amis. A ce jour, onze Ondrasiennes et Ondrasiens nous ont quittés. Je renouvelle mes sincères condoléances aux familles.

- Mr Jean-Michel GERARD,
- Mme Jacqueline MONNEREAU,
- Mr Guy MOIRAND, conseiller municipal de 2014 à 2020 sous le mandat de Christian VIEUX-MELCHIOR. Il était également membre du comité des fêtes, apportant son aide précieuse à la commission des fleurs ainsi qu'à l'équipe municipale,
- Mr Yves CHOLLAT, bénévole dans les différentes associations de notre village et plus particulièrement au comité des fêtes et à L'Amicale Boule de SAINT-ONDRAS,
- Mr André JACQUET, conseiller municipal sous le mandat de Mr CARREL,

- Mr Yvon NADAUD,
- Mme Germaine GAGNEUX, décédée dans la ferme de Buclas à quelques semaines de fêter ses cent ans.
- Mr Robert FOULU-MION, Berjallien de naissance mais Ondrasien de cœur dès son enfance où il passait les weekends et vacances avec ses parents et frères, pour venir y habiter définitivement.
- Mme Alice FERRAND,
- Mr Patrice BOUILLOT,
- Mme Janine GENIN.

Le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter une très belle et heureuse année.

Michel CLEYET MERLE,
Maire de Saint-Andras





INFORMATIONS DE LA COMMUNE

ÉTAT CIVIL 2024

Naissances

PERRIN Jules, Denis, Eric	04 février
JACQUEY Céleste	09 mai
TAMET Florent	24 septembre

Mariages

SU Meilane et VIEUX-MELCHIOR Aurélien, Christian	14 octobre
--	------------

Décès et Transcriptions

GERARD Jean-Michel, Marie	02 février
MONNEREAU Jacqueline, Jeanne	13 février
MOIRAND Guy, Lié	11 mai
CHOLLAT Yves, Henri	19 août
JACQUET André, Alphonse	03 septembre
NADAUD Yvon, Dominique, Marie	13 septembre
GAGNEUX Germaine, Denise, Alice	20 septembre
FOULU-MION Robert, Robert, Yves, Marcel	24 septembre
FERRAND Alice, Rosalie née JACQUET	27 septembre
BOUILLOT Patrice	24 novembre
GENIN Janine	27 novembre

Cette liste ne tient pas compte des personnes qui ne résident plus sur la commune

INFORMATIONS MUNICIPALES

Secrétariat de mairie

Ouverture au public :
le mardi et vendredi de 16h00 à 18h30.

Permanences du maire et du premier adjoint :

Sur rendez-vous

Tél : 04.76.32.06.19

Courriel : mairie@saint-ondras.fr

Mairie

937, Route du Centre
38490 SAINT-ONDRAS

Tél : 04.76.32.06.19

Courriel : mairie@saint-ondras.fr

Site : www.saint-ondras.fr

Illiwap

En cas d'urgence vous pouvez appeler :

Le Maire, Michel CLEYET-MERLE, au 06.84.30.40.33

Le 1^{er} adjoint, Michel POLAUD, au 06.13.23.39.42

LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Est (PLUi) est consultable :

- sur le site internet de la Communauté de Communes les Vals du Dauphiné rubrique urbanisme
- <https://www.valsdudauphine.fr/vos-services/urbanisme-et-plui/le-plui-est/>
- par un lien sur le site internet de la commune de Saint-Ondras www.saint-ondras.fr

LES DEMANDES D'AUTORISATIONS D'URBANISME

Les demandes d'urbanisme sont à déposer :

- Sur le guichet numérique <https://gnau18.operis.fr/valsdudauphine/gnau>
- ou sous forme papier au secrétariat de mairie (le dossier doit être complet)

Les demandes par courriel ne sont pas acceptées.

Les imprimés Cerfa sont téléchargeables sur le site du Gouvernement <https://www.service-public.fr/>

TOUS LES TRAVAUX DOIVENT FAIRE L'OBJET D'UNE DEMANDE D'AUTORISATION PREALABLE.

LES TRAVAUX NE DOIVENT PAS COMMENCER AVANT L'OBTENTION DE L'ACCORD.

INSCRIPTION À LA JOURNÉE D'APPEL DE PRÉPARATION À LA DÉFENSE

Nous vous rappelons que le recensement est obligatoire pour tous les Français, garçons et filles, qui ont atteint l'âge de 16 ans. Il a lieu à la mairie du domicile à partir de la date anniversaire des 16 ans et dans les 3 mois qui suivent.

Pièces à fournir : carte nationale d'identité ou passeport du déclarant, livret de famille des parents ou votre acte de naissance, justificatif de domicile sur la commune.

Remarque : Le recensement ne peut pas avoir lieu tant que le jeune n'a pas atteint ses 16 ans.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Inscriptions des Français et Françaises majeurs et des ressortissants des autres Etats membres de l'Union européenne

Il est possible de s'inscrire toute l'année.

Toutefois, pour pouvoir voter lors d'une année d'élection, il faut accomplir cette démarche au plus tard le 6^{ème} vendredi précédant le 1^{er} tour de scrutin

Vous pouvez vous inscrire en ligne sur le site

<https://www.service-public.fr>

Prochain scrutin : les élections européennes

le 9 juin 2024.

DÉCLARATION DE DÉTENTION D'OISEAUX

Tout détenteur d'oiseaux domestiques (volaille ou oiseau d'agrément) est tenu d'en faire la déclaration auprès du maire du lieu de détention des oiseaux en remplissant le formulaire papier Cerfa n° 15472*02 ou en effectuant la déclaration en ligne sur le site <https://www.service-public.fr>

Les détenteurs d'oiseaux détenus en permanence à l'intérieur de locaux à usage de domicile ou de bureau ne sont pas tenus de faire cette déclaration.

DÉCLARATION DE RUCHERS

Tout apiculteur, qu'il soit amateur ou professionnel, est tenu de déclarer annuellement (entre le 01/09 et le 31/12), le nombre de ruches qu'il détient ainsi que leur emplacement, et ce, dès la première colonie d'abeilles en sa possession.

A cette fin, un site de déclaration en ligne a été mis en place à l'adresse électronique suivante : mes.demarches.agriculture.gouv.fr. Pour les personnes n'ayant pas d'accès internet, la déclaration peut être faite à l'aide du Cerfa n°13995*06.

TAXE D'AMÉNAGEMENT : TÉLÉDECLARATION

Une déclaration doit être effectuée par les redevables auprès des services fiscaux, dans les 90 jours suivant l'achèvement de la construction (au sens de l'article 1406 du CGI), sur l'espace sécurisé du site www.impots.gouv.fr via le service « biens immobiliers ».

DEMANDES D'ACTES ÉTAT CIVIL

La délivrance des copies d'acte d'état civil est gratuite et s'effectue auprès de la mairie du lieu de l'acte. Attention aux arnaques sur internet, soyez vigilants !

PASSEPORTS ET CARTES D'IDENTITÉ

Le lieu de la demande ne dépend pas du domicile : vous pouvez vous rendre dans n'importe quelle mairie, à condition qu'elle soit équipée d'une station d'enregistrement.

La commune de Saint-Ondras n'est pas équipée.

La liste des mairies équipées est consultable en ligne sur le site <https://www.service-public.fr>

Votre présence est indispensable.

Avant de vous déplacer vous devez effectuer une pré-demande en ligne sur le site <https://ants.gouv.fr>. Si vous n'avez pas internet vous pouvez utiliser les bornes de France Services. (82, Chemin des Pâquerettes 38480 Le Pont-De_Beauvoisin et 22, Rue de l'Hôtel de Ville 38110 La Tour du Pin)

Vous devez ensuite prendre rendez-vous à la mairie avec les documents justificatifs.

Attention les délais sont souvent longs.

LOGEMENTS

Logements communaux

La commune de Saint-Ondras possède trois appartements au-dessus de l'école et deux appartements dans le bâtiment de l'ancienne cure, à l'étage. Si l'un de ces logements vous intéresse, venez vous inscrire sur la liste d'attente au secrétariat de mairie, votre candidature sera étudiée lors d'un départ de locataire.

TERRAINS DE SPORT

Le terrain de tennis est mis gratuitement à la disposition des habitants de Valencogne et St-Ondras. Pour que chacun puisse profiter de cet équipement merci de respecter quelques règles :

- Les chaussures de tennis sont obligatoires
- Il est interdit de fumer sur le terrain
- Les chiens, les jeux de ballons et les vélos sont interdits
- S'inscrire une seule fois et pour une heure maximum avant de jouer (par groupe de personnes qui jouent ensemble)
- Merci de respecter les lieux (ne pas abîmer le filet, le grillage et laisser les lieux propres)

DÉCLARATION DE DOMMAGES SUR LE RÉSEAU TÉLÉPHONIQUE

Le réseau Orange fonctionne grâce aux équipements et infrastructures techniques déployés sur l'ensemble du territoire. Les poteaux, câbles et armoires peuvent ainsi être endommagés ou présenter des anomalies. Pour signaler ces défauts et contribuer à la qualité du réseau Orange connectez-vous au site <https://dommages-reseaux.orange.fr> en joignant une photo de la plaque comportant le numéro du poteau et une photo des dommages.

DIVAGATION DES CHIENS ET DES CHATS

RAPPEL : la divagation des chiens et des chats est interdite (articles L215-5 et L211-23 du Code rural). « Pour prévenir la destruction des oiseaux et de toutes espèces de gibier et pour favoriser leur repeuplement, il est interdit de laisser divaguer les chiens dans les terres cultivées ou non, les prés, les vignes, les vergers, les bois, ainsi que dans les marais et sur le bord des cours d'eau, étangs et lacs » (arrêté ministériel du 16/03/1955). Cet arrêté ne s'applique pas aux chiens de chasse en période de chasse.

ABOIEMENTS DES CHIENS

LES PROPRIÉTAIRES ET POSSESSEURS D'ANIMAUX,

en particulier de CHIENS, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire DU BRUIT DE MANIÈRE RÉPÉTÉE ET INTEMPESTIVE.



LES BRUITS DE VOISINAGE

L'ensemble des bruits de voisinage est réglementé par les articles R1334-30 et suivants du Code de la Santé Publique et au niveau départemental par l'arrêté préfectoral du 31/07/1997.

LES HORAIRES DES TRAVAUX DE BRICOLAGE OU DE JARDINAGE

réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, telles que tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie mécanique, **SONT RÉGLEMENTÉS.**

ATTENTION À LEUR ASPECT RÉPÉTITIF ET INTENSIF

qui, bien qu'effectués dans les plages horaires autorisées, se traduisent à la longue par une nuisance sonore tout aussi désagréable pour le voisinage.

Ils ne peuvent être utilisés que dans les tranches horaires suivantes :

- Jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- Samedi de 9h à 12h et 15h à 19h
- Dimanche et jours fériés de 10h à 12h



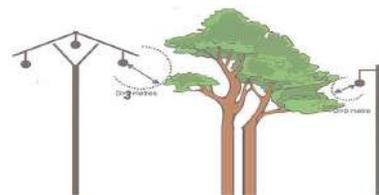
ILS SONT INTERDITS TOUS LES JOURS DE 12H A 14H ET LE DIMANCHE APRÈS-MIDI.

En cas de non-respect de la réglementation en vigueur vous êtes passible d'une contravention.

ÉLAGAGE - SÉCURITÉ

Les propriétaires doivent élaguer les arbres et les haies pour qu'ils soient à une distance minimale de 5 m de tout fil conducteur nu (moyenne et haute tension).

Pour les câbles en basse tension et pour les câbles téléphoniques, les propriétaires doivent élaguer leurs arbres de façon à ce que les câbles ne soient pas endommagés par le frottement des branches. En cas de détérioration EDF ou France Télécom pourront se retourner vers le propriétaire des arbres responsables des dégâts.



CONSIGNES DE SÉCURITÉ :

- Ne jamais toucher une branche sur une ligne électrique, ou la surplombant
- Ne pas toucher un arbre en contact ou très proche d'une ligne
- Ne pas s'approcher ou approcher des objets à moins de 5 mètres d'une ligne électrique quelle que soit sa tension.
- Ne jamais s'approcher d'une ligne à terre et encore moins la toucher
- Face à une situation à risques, avertir le service dépannage EDF au 0810 333 338

ÉLAGAGE EN BORDURE DE VOIE

Les propriétaires riverains d'un chemin rural ont l'obligation de couper "les branches et racines qui avancent sur l'emprise dans des conditions qui sauvegardent la sûreté et la commodité du passage ainsi que la conservation du chemin", et donc d'élaguer les haies à l'aplomb des limites de ce dernier.

Les propriétaires riverains des routes communales doivent également procéder à l'élagage ou à l'abattage des arbres de leurs propriétés menaçant de tomber sur les dépendances du domaine public routier communal.

Dans le cas où les propriétaires riverains négligeraient de se conformer à ces prescriptions, les travaux d'élagage peuvent être effectués d'office par la commune, à leurs frais, après une mise en demeure restée sans résultat (Code rural art. D161-24).

En cas de chute provoquant un accident ou dégradant du matériel (ligne électrique, maison...), la responsabilité du propriétaire sera engagée et celui-ci sera poursuivi.

TRAVAUX DANS LES COURS D'EAU

Les travaux de terrassement ou de renforcement des berges des cours d'eau sont formellement interdits (Loi sur l'eau n°92-3 du 3/1/1992). Il est obligatoire de déposer une demande d'autorisation (se renseigner en mairie).

L'autorisation accordée, les travaux ne peuvent être exécutés qu'entre le 1er mai et le 30 septembre.

VITESSE ET CIRCULATION

TROP VITE, VITE MORT

La vitesse excessive met en danger les piétons, familles, enfants et personnes âgées. Faites preuve de civisme et respectez le Code de la route : arrêtez-vous au STOP, respectez les sens interdits et les feux tricolores !

OÙ TROUVER LES INFORMATIONS DE NOTRE COMMUNE ?

Le site internet : www.saint-ondras.fr



Illiwap : une application pour smartphones



L'équipe municipale essaie de répertorier toutes les informations importantes concernant Saint-Ondras et ses alentours. Vous pourrez trouver entre autres, les dates des prochains conseils municipaux et leurs comptes rendus, le PLU, les arrêtés préfectoraux nous concernant, les actualités, un agenda des prochaines manifestations. Nous vous invitons à le consulter et à nous proposer des informations à publier pour l'enrichir

Elle est disponible pour les plateformes Android et Apple. L'utilisation est gratuite pour les citoyens. La commune paie un abonnement annuel. Les principales informations et manifestations sont disponibles à portée de main. Si elles sont trop volumineuses, un renvoi est proposé vers le site internet concerné par l'intermédiaire d'un lien en bas de page. Actuellement 351 personnes sont abonnées à la station de Saint-Ondras.



MUTUELLE AURA

Une mutuelle santé qualitative pour tous

La Région lance Ma mutuelle Région Auvergne-Rhône-Alpes, qualitative, sans conditions de revenus, sans questionnaire médical, ni limite d'âge.

Les offres sont élaborées avec 5 mutuelles partenaires dans l'objectif de garantir des tarifs attractifs, une meilleure couverture santé et de maîtriser l'évolution des tarifs.

L'inscription est possible dès à présent.



Retrouvez toutes les informations nécessaires ci-dessous.

04 2800 2800

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h – prix d'un appel local



SERVICES PUBLICS

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Service téléphonique 3939 « Allô service public » et portail internet www.service-public.fr

Ces deux services visent à informer l'usager sur des sujets de la vie quotidienne (perte de papiers d'identité, demande de prestations familiales, licenciement, contrat de location...) et à l'orienter vers les organismes administratifs lui permettant de connaître ses obligations, d'exercer ses droits et d'accomplir ses démarches.

PREFECTURE DE L'ISERE

12, Place de Verdun - CS 71046 - 38021 GRENOBLE CEDEX 01

Tél : 04.76.60.34.00

Courriel : www.isere.pref.gouv.fr

SOUS-PREFECTURE DE LA TOUR DU PIN

19 bis, rue Joseph Savoyat – CS 30205 - 38354 LA TOUR DU PIN CEDEX

Tél : 04.74.83.29.99.

DEPUTE DE L'ISERE – 7^{ème} CIRCONSCRIPTION

Yannick NEUDER - Assemblée nationale, 126 Rue de l'Université, 75355 Paris 07

Courriel : yannick.neuder@assemblee-nationale.fr

Site : <https://yannickneuder.fr/>

MAISON DU CONSEIL DEPARTEMENTAL - TERRITOIRE DES VALS DU DAUPHINE

2, Rue de l'Oiselet – BP 66 - 38353 LA TOUR DU PIN CEDEX

Tél : 04.74.97.96.98.

CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX

Cyrille MADINIER – Mairie de La Flachère 38690

Tél : 04.74.54.45.33

Courriel : cyrille.madinier@isere.fr

Isabelle MUGNIER – isabelle.mugnier@isere.fr

COMMUNAUTE DE COMMUNES LES VALS DU DAUPHINE

22, Rue de l'Hôtel de Ville – CS 90077 - 38353 LA TOUR DU PIN CEDEX

Tél : 04.74.97.05.79.

Courriel : contact@valsdudauphine.fr

Site : www.valsdudauphine.fr

CONSEIL REGIONAL AUVERGNE-RHONE-ALPES

1, Esplanade François Mitterrand – CS20033 - 69269 LYON CEDEX 02

Tél : 04.26.73.40.00.

SYCLUM

784, Chemin de la déchèterie 38510 ARANDON-PASSINS

Tél : 04.74.80.10.14.

Courriel : contact@syclum.fr

Site : <https://syclum.fr>

RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES

Le ramassage des ordures ménagères a lieu tous les mercredis sauf si c'est un jour férié. Dans ce cas le ramassage a lieu le lendemain. Sortez vos poubelles la veille.



CONCILIATEUR DE JUSTICE

Sur rendez-vous auprès de la mairie de la Tour-du-Pin

Tél : 04.74.83.24.44.

CENTRE MEDICO-SOCIAL

Assistantes sociales, puéricultrices, service PMI

252, Rue Léon Magnin – 38480 LE PONT DE BEAUVOISIN

Tél : 04.76.07.35.52. / 04.76.55.14.33.

AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL (ADMR)

ADMR St Didier de la Tour pour l'aide au ménage, les repas et les courses

VOIR BULLETIN 2022 ET DEMANDER à Marie-Jo GENIN

Tél : 04.76.32.23.30.

Service de soins infirmiers à domicile des deux Vallées : pour l'aide médicale.

Maison Médicale et Sociale 61, Rue de la Bourbre 38730 VAL-DE-VIRIEU

Tél : 04.74.88.29.60.

Courriel : ssiaddvsi@fede38.admr.org

SANTÉ

Un conseil médical ? Une visite à domicile ? Composez le 0810.15.33.33.

C'est un numéro d'appel unique pour l'Isère en dehors des heures d'ouverture des cabinets médicaux.

En cas de risque vital composez le 15

FRANCE SERVICE

Pont-de-Beauvoisin

franceservices@valsdauphine.fr

82, chemin des Pâquerettes

Tél : 04 76 32 71 99

FRANCE TRAVAIL

39 Boulevard Gambetta - 38110 La Tour-du-Pin

Tél : 3949

SACTYS

Groupe économique et solidaire créé en 1986 dont l'objectif est l'accès à l'emploi et le développement de la citoyenneté des habitants du territoire en se positionnant sur des activités à fortes valeurs solidaires. : 82, Chemin des Pâquerettes – ZA de Clermont 38480 LE PONT DE BEAUVOISIN

Tél : 04.76.37.33.13

Courriel : info@isactys.com

Site : www.isactys.com

LA CROIX ROUGE FRANCAISE – UNITE LES VALLONS DE L'ISERE

Contacts :

les Abrets-en-Dauphiné **Tél :** 04.76.32.19.11

La Tour du Pin **Tél :** 04.74.97.27.26

Courriel : ul.vallons-isere@croix-rouge.fr

LA POSTE DES ABRETS 8, rue de la République

Tél : N° Vert 36 31

TÉLÉALARME

La téléalarme est un service de maintien à domicile pour toute personne dont l'autonomie est fragilisée par l'état de santé, le handicap ou l'isolement. Elle apporte assistance et secours.

Un appareil de la taille d'un répondeur est installé chez vous et vous portez sur vous un émetteur que vous activez en cas de besoin et qui vous met directement en communication avec un interlocuteur.

Ce service est payant mais des aides financières peuvent être accordées sous conditions.

Renseignez-vous en mairie.

COVOITURAGE

Atchoum : 0 806 110 444 et www.atchoum.eu.

INSERTION DANS LE DAUPHINE LIBERE

Colette CARS

Tél : 04.76.32.09.66. ou 06.30.99.02.24

SERVICES

Ecole élémentaire 937 Route du Centre 38490 ST-ONDRAS

Tél : 04.76.31.00.10.

Ecole maternelle 20 Route de l'Ecole 38730 VALENCOGNE **Tél :** 04.74.88.25.65.

Cantine et Garderie **Tél :** 04.76.32.08.89

ARCHIVES DEPARTEMENTALES DE L'ISERE

12 rue Georges Perec 38400 SAINT-MARTIN-D'HERES

Tél : 04.76.54.37.81

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Le conciliateur de justice est un auxiliaire de justice bénévole. Son rôle est d'accompagner les parties dans la recherche d'une solution amiable à leur différend. Le conciliateur peut être désigné par les parties ou par le juge. Le recours au conciliateur de justice est gratuit. L'accord qu'il propose peut être homologué par la justice.

Permanence du conciliateur de justice :

Chaque 2ème mercredi du mois de 09h00 à 12h00 à la mairie de Val-de-Virieu (04.74.88.21.42).



AUTORISATIONS ACCORDÉES DE JUILLET À DÉCEMBRE 2024

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

Demandeur - Identité	Adresse du terrain	Description du projet
DODDI Marie	26 chemin des Allimards	Remplacement abri de jardin en agglomération de ciment. Couverture toles bacs aciers
LOPEZ ARANDA Dorian	934 route de la Vallée	Fermeture de terrasse avec fenêtre coulissante pour création salle à manger
RICHARD PHILIPPE Michel	25 chemin de la Source	Construction abri jardin
ORTOLA SYLVIE Françoise	919 route du Vieux Saint-Ondras	Serre de jardin en polycarbonate 4,32m ²
MACHETEL ERIC TONY Marcel	709 chemin du Combeau	Changement portail bois existant en portail alu gris réf 7016, changement couleur volets + porte entrée en gris réf 7016, bardage bois sur extension au lieu de crépi
JULLIAN-DESAYES DIDIER Marcel René	2141 route du Vieux Saint-Ondras	Peinture des volets RAL1015
M ET MME JM PUJOLREU S/C AGATE GE	Chemin de la Grepatrie	Division terrain
JAILLET Raphael	141 Chemin du Barriot	Installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de l'abri de jardin
DUPORT-ROSAND Martine	384 CHEM DE COLLONGES	Construction d'une annexe à l'habitation
JAILLET Raphael	141 Chemin du Barriot	Changement du portail existant

PERMIS DE CONSTRUIRE

Demandeur - Identité	Adresse du terrain	Description du projet
VIEUX-MELCHIOR Baptiste	536 Chemin du Combeau	Construction d'une pergola sur terrasse existante en façade Sud
G2D IMMOBILIER	299 chemin des Fosges	Transformation d'une grange mitoyenne d'environ 75 m ² au sol en 2 appartements d'environ 80 m ²





RÉALISATION TRAVAUX

RÉFECTION DE LA PARTIE BASSE DU CHEMIN DE LA SOURCE

Goudronnage du chemin de la Source. 2ème tranche de travaux.

Pose d'enrobé sur la partie non traitée à ce jour, jusqu'à la départementale.

Subvention Département Isère 20 553 €



REFECTION PONT DU CHEMIN DE LA CHAPELLE

Renforcement des accotements sur le pont avec canalisation des eaux pluviales.

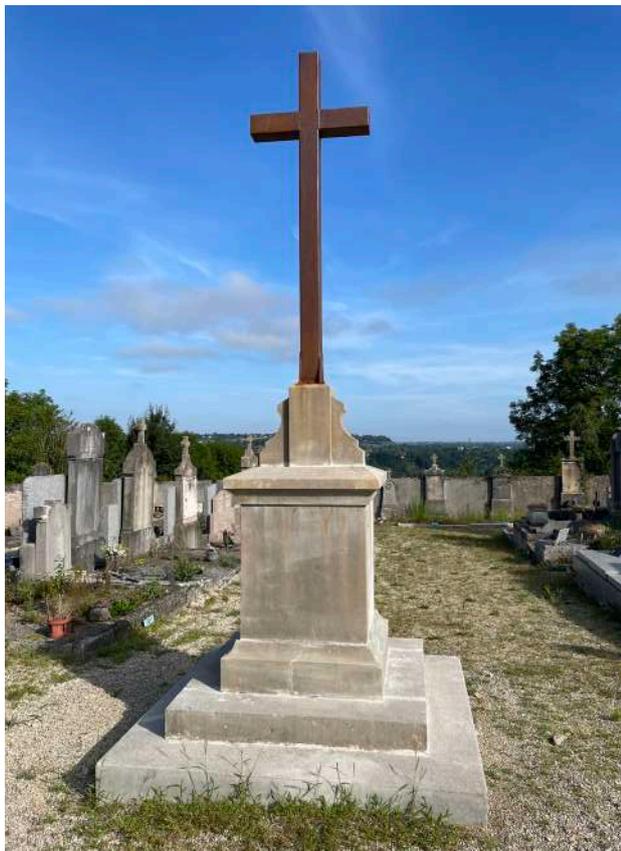
Couche de revêtement bicouche pour le jointage.



TRAVAUX DIVERS

- Reprise annuelle des points à temps (gravillons + goudron liquide) sur les parties de routes de la commune le nécessitant
- Reprise et entretien (avec le rabotage appartenant à la commune) d'un chemin communal dégradé par un tuyau de source voisin
- Passage de l'élagueuse et du lamier sur l'ensemble de la commune par les sociétés RITER et PUPAT
- Curage de fossé à la Brocardière

RESTAURATION DE LA CROIX DE MISSION PRES DE L'EGLISE ET DE LA CROIX DU CIMETIERE



Michel LANFRAY,
Adjoint à la voirie
Philippe DECOSSE,
Membre de la commission



BÂTIMENTS TRAVAUX 2024

L'année 2024 restera principalement pour la commission des bâtiments celle de l'importante rénovation du clocher de notre église.



Et pour terminer, la porte d'entrée principale de l'église a été entièrement refaite à neuf en chêne. On a conservé à l'intérieur ses ferrures d'origine rénovées pour l'occasion. Avec cette belle réalisation, le seuil de notre église a retrouvé tout son cachet.

Pour la plus grande joie des habitants de Saint-Ondras, on peut donc à nouveau entendre nos cloches égrener les heures et sonner l'angelus.



En effet, après environ 4 mois d'intenses travaux, celui-ci a retrouvé une seconde jeunesse et une belle esthétique. Les crépis intérieurs et extérieurs du clocher ont été refaits avec des matériaux compatibles avec la structure porteuse, afin d'assurer une bonne évacuation de l'humidité ainsi qu'une bonne tenue dans le temps face à l'érosion naturelle. Il en est de même pour les quatre ouvertures qui servent d'encadrement aux nouveaux abatsons réalisés en chêne.

Les corniches hautes reliant le sommet du clocher et la base de la flèche étaient en très mauvais état. Elles ont subi une reprise de structure afin de retrouver leur solidité d'origine.

A l'intérieur, un plancher et un imposant beffroi tout neufs, eux aussi réalisés en chêne, supportent les deux cloches et leur mécanisme électrique automatique.

Après remplacement de sa pointe, notre paratonnerre bénéficie maintenant, en conformité avec les nouvelles normes, de deux descentes de raccordement à la terre pour une bonne évacuation de la foudre.

Il faut maintenant évoquer la partie financière de cette restauration :

- Coût total des travaux : 192 425,00 € HT
- Subventionné à environ 70 % par : l'Etat (DETR) la Région et le Département.

André MOREL QUERON,
Adjoint commission des bâtiments.



COLLECTE, ON RESTE SPORT SUR LES CONSIGNES ET ON GARDE DE BONS REFLEXES

L'arrivée des bacs jaunes a simplifié le geste de tri dans la commune. Aujourd'hui tous les emballages et les papiers se trient à condition de respecter quelques consignes élémentaires pour s'assurer que le recyclage du déchet aille jusqu'au bout de la chaîne.

Pas de sac dans les bacs jaunes, tous les emballages et tous les papiers doivent être déposés en vrac. Dans le cas contraire, votre sac d'emballages prêt à être trié et recyclé pourrait être considéré comme un sac d'ordures ménagères et non pris en charge par le centre de tri : Quel dommage !

Les cartons volumineux prennent de la place dans le bac de collecte, car ils restent bloqués dans le bac et bloquent le système de compactage du camion, voire casse le bac lui-même. 2 solutions : la déchèterie ou les colonnes spéciales cartons bruns. Retrouvez toutes les colonnes du territoire sur la carte interactive de SYCLUM : <https://trizzy.io/syclum/cartographie> il y en a 148 sur le territoire et ce n'est pas fini, de nouvelles colonnes sont installées chaque mois.

Cela reste un réflexe qui paraît élémentaire puisqu'il ne date pas d'hier ! le tri du verre existe en France depuis les années 70 et pourtant certains emballages en verre se trouvent encore dans les bacs jaunes ou les bacs ordures ménagères. Là encore, SYCLUM a installé des centaines de colonnes à verre sur le territoire et donc forcément une proche de chez vous !

CALENDRIERS DE COLLECTE

Les calendriers de collecte de SYCLUM pour l'année 2025 seront en ligne à partir du 1er janvier 2025. Vous pourrez les télécharger directement depuis le site internet : www.syclum.fr en sélectionnant votre commune. Pour les personnes sans accès à internet, ils seront également disponibles en format papier, en quantité limitée dans votre mairie. En cas de jours fériés, ayez bien le réflexe de consulter votre calendrier, certaines collectes sont avancées ou reportées.

ACTUS SYCLUM : UNE NOUVELLE APPLICATION EN TEMPS REEL

Nouveau : L'application SYCLUM avec TRIZZY pour connaître toutes les actualités du syndicat en temps réel. De nouvelles fonctionnalités vont voir le jour sur cette application et permettra aux utilisateurs

d'être informé sur toutes les actualités de SYCLUM : Evénements, actualités, projets, infos pratiques etc... Un réel plus pour être informé en toute circonstance.

LE TRI DES BIODECHETS, OU EN EST-ON ?

Les déchets alimentaires (ou biodéchets) représentent un tiers de notre poubelle non triée (le contenu de votre poubelle grise). Séparer les biodéchets et assurer leur retour au sol grâce au compost permet de réduire le gaspillage de ressources et alléger considérablement nos poubelles !

Pourquoi séparer les déchets alimentaires de la poubelle ?

Épluchures de fruits et de légumes, coquilles d'œuf, marc de café, restes alimentaires... Lorsque ces déchets de cuisine sont jetés à la poubelle, ils sont mélangés avec les déchets non recyclables, collectés et vont directement à l'usine d'incinération du SITOM NORD ISERE située à Bourgoin-Jallieu.

Or, ces déchets organiques sont composés en majorité d'eau. Si on ne les trie pas, enfermés dans un sac opaque et mélangés au reste des ordures ménagères, ils seront brûlés, cherchez l'erreur ? Trier ses biodéchets c'est assurer leur retour au sol, tout naturellement ! Moins de pollution, moins de gaspillage. C'est un geste simple, et qui en plus est bénéfique à tous niveaux.

Les solutions de SYCLUM faciles à mettre en place pour trier vos biodéchets :

1/ Installer un composteur individuel si j'ai de la place dans mon jardin : Vous avez envie de vous lancer dans l'aventure du compostage ? SYCLUM propose des composteurs individuels à prix incitatif ou vous pouvez aussi le fabriquer facilement avec des palettes. Pour connaître les conditions rendez-vous sur www.syclum.fr.

2/ Si je n'ai pas de jardin, ou si j'habite en immeuble, alors trois solutions :

- Le lombricompostage pour composter à l'intérieur du foyer
- Le compostage partagé, dans un lotissement, un quartier ou en pied d'immeuble.
- Je trouve un site de compostage collectif près de chez moi

Pour ces trois pratiques, le service Réduction des Déchets de SYCLUM vous accompagne (contact : reduction-dechets@syclum.fr).

Dans les centres villes où la place manque, SYCLUM déploie actuellement une collecte séparée ; les territoires concernés seront informés.

DES ECO-EVENEMENTS AVEC SYCLUM ET LA FETE EST REUSSIE.

Pas facile de gérer les poubelles lors des événements. Très souvent cela génère beaucoup de déchets, c'est contraignant et fastidieux pour les organisateurs et mauvais pour l'environnement. Savez-vous que SYCLUM accompagne les associations et les collectivités pour transformer ces événements en éco-événement ?

Le matériel mis à disposition :

Des gobelets, carafes et vaisselles lavables pour éviter d'acheter et utiliser du jetable sans corvée de lavage et de nettoyage : vous les empruntez propres et les retournez sales.

Des totems de tri, bacs ou bornes de tri et d'ordures ménagères pour trier et stocker proprement les déchets lors des manifestations.

Des conseils et un accompagnement personnalisé : SYCLUM vous conseille et vous accompagne lors de la préparation, l'organisation et le déroulement de l'évènement.

Réservation sur www.syclum.fr rubrique réduire ses déchets : l'évènementiel.

Michel POLAUD,

Délégué de la commune et des VDD auprès du SYCLUM



NOUVEAU :

Téléchargez l'appli SYCLUM avec Trizzy pour connaître toute l'actualité déchets de votre commune.



ARRACHAGE AMBROISIE



Stade plantule



Stade végétatif



Stade floraison

Le samedi 27 juillet à 8h, une petite vingtaine d'Ondrasiens (es) se sont retrouvés à la mairie pour participer à la 3^{ème} opération « Arrachage Ambrosie ». Nous étions moins nombreux que l'année précédente...mais beaucoup plus motivés et avons apprécié la présence de quelques nouveaux. Merci à eux !

Après un petit café, nous avons constitué des groupes de 2 ou 3 personnes, chaque groupe étant ensuite affecté à l'un des 10 secteurs de la commune, identifié sur le plan remis.

Puis chaque groupe est parti sillonner les routes et chemins de son secteur pour arracher les pieds d'ambrosie identifiés. Si l'arrachage était impossible, il devait signaler la position concernée sur le plan, pour un arrachage motorisé ultérieur.

En effet l'ambrosie est une plante envahissante très allergène dont l'arrachage, avant que la plante ne relâche son pollen ou ne dissémine ses graines, est nécessaire pour nous protéger et réduire sa prolifération.

Environ 10 000 pieds d'ambrosie ont ainsi été arrachés, soit un niveau identique à celui de 2024.

Il a été constaté cette année un nombre de pieds d'ambrosie très importants dans de nombreux champs cultivés. Il appartient à l'exploitant de ces parcelles privées d'en assurer le nettoyage.

Nous nous sommes retrouvés en fin de matinée, un peu fourbus mais satisfaits du résultat obtenu !

Pour 2025 et pour accroître l'efficacité de notre arrachage, nous étudierons la possibilité d'étaler l'arrachage sur plusieurs jours, de façon à faciliter la présence d'un plus grand nombre d'Ondrasiennes et d'Ondrasiens.

Nous comptons votre participation nombreuse l'année prochaine !

Jean-Dominique PESCHE,

Conseiller municipal, référent ambrosie



TOUJOURS JEUNES

Les membres du Club les toujours Jeunes Valencogne/ Saint-Ondras ont tenu leur Assemblée Générale.

Tous ont eu une pensée pour les personnes fatiguées ou empêchées par la maladie.

Le club fonctionne un mardi sur deux, l'après-midi, et permet d'échanger autour d'une boisson et d'un petit goûter, et de tisser des liens, de jouer selon les personnes présentes à la coinche, au scrabble, au triomino ou autre.

Ces moments de convivialité même en petit comité sont importants et enrichissants.

La visite amicale du Maire et d'un adjoint ont permis aux personnes présentes de les remercier de leur soutien, ainsi que les personnes qui assurent le co-voiturage.

Le 11 octobre, suite à l'invitation de la Coordination Gériatologique, certains ont pu profiter de la conférence sur les arnaques animée par la Gendarmerie du Grand-Lemps à Chélieu.



D'autres ont participé aux ateliers du bien vieillir, organisés par celle-ci et qui devraient se poursuivre au printemps.

La réflexion pour un voyage commun est lancée.

Les anniversaires ont été fêtés le 3 décembre et les vœux programmés au 14 janvier 2025.

Nous avons appris le décès de Janine Genin, membre de notre club depuis de nombreuses années. Nous présentons nos condoléances à sa famille,

Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour 2025, et avant tout une bonne santé !



GÉRONTOLOGIE

Notre Assemblée Générale a eu lieu, comme tous les ans, au mois d'août, dans un restaurant au bord du lac de Charavines, chacun payant son repas. Certains ont participé au voyage sur le canal de Savières en septembre.

Notre année 2024 a commencé par la traditionnelle cérémonie des vœux ; rois et reines ont été couronnés.

Au printemps, quinze personnes ont suivi 3 ateliers « bien vieillir », « bien vivre sa retraite ». Plusieurs thèmes ont été abordés, mémoire, sommeil, bien manger, bien bouger, activités physiques, etc Ces ateliers sont animés par la Carsat.

Il est important de veiller sur sa santé, de pratiquer une activité physique régulière adaptée, à son rythme, tout en restant actif. Il est prévu de continuer sur d'autres thèmes au printemps prochain, Nous envisageons d'organiser un voyage au printemps.

En automne, nous avons pu suivre une conférence sur les arnaques, la sécurité où des questions sur le code de la route ont été abordées. Cette conférence a été animée par le Major Lionel CHARPIN de la

Gendarmerie du Grand-Lemps.

Des membres de notre association sont bénévoles à la maison de retraite des Tournelles, tandis que d'autres participent au groupe de parole « l'instant », au centre de soins.

Nos 2 livres *Poésies vagabondes* et *Voyages à ma porte* sont toujours disponibles.

Nous vous souhaitons une bonne année 2025 ainsi qu'une bonne santé !

Noëlle GASNIER





LE MOT DE LA FNACA

La FNACA a été créée par les premiers soldats libérés des conflits d'Afrique du Nord. Les comités se sont multipliés sur tout le territoire. Cela a obligé nos dirigeants à reconnaître en juin 1999 par l'Assemblée Nationale que le maintien de l'ordre en Algérie était une guerre. 30 000 appelés y ont laissé leur vie. D'autres leurs blessures physiques ou morales et aussi leur jeunesse gâchée par ce conflit absurde et honteux.

Nos communes n'ont pas été épargnées avec Jean VIEUX MELCHIOR de Saint-Ondras, tué en 1958 en Algérie.

Nous n'oublions rien et nous honorons les disparus le 19 mars de chaque année. Nous participons aux manifestations avec les porte-drapeaux toujours présents malgré leurs âges. L'amitié reste intacte et nous sommes heureux de nous retrouver comme le prouvent les photos.

En 1 an, nous déplorons le départ de six de nos compagnons décédés : Jean PERONNET, Gaston VIAL, Marcel GUILLAUD-CLAPOT, Gilbert LESPINAT, Bernard BERLIOZ-ARTHAUD, André JACQUET.

Gaston était responsable de la commission voyage. Pendant de nombreuses années, il nous a fait découvrir

la région avec, toujours, une belle balade et un restaurant renommé. Bernard, notre rédacteur en chef pour les bulletins communaux, nous a fait de très beaux articles pendant 27 ans.

Merci à tous pour leur travail ainsi que l'aide qu'ils nous ont apportée pour l'organisation de nos différentes manifestations.

Dans ces temps où l'on a tendance à tout oublier, et surtout pour la jeunesse, souvenons-nous de la citation du Maréchal FOCH :

« Les peuples cessent de vivre lorsqu'ils cessent de se souvenir ».

Gérard POLAUD – Jean AMIEUX

Bureau

Président : Gérard POLAUD

Vice-Président : Roland DERAÏL – Jean AMIEUX

Secrétaire : Pierre SABATIER

Secrétaire adjoint : Marcel HUGUET

Trésorier : Pierre SABATIER

Trésorier adjoint : Annie PERRIN





CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE



JOURNÉE NATIONALE DE COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE ET DE LA PAIX

« Honneur à tous ceux qui sont tombés pour défendre notre Nation, notre liberté, nos valeurs, sur notre sol comme en opération extérieure. »

Le Maire, Michel CLEYET-MERLE, lit le message de Monsieur Sébastien LECORNU, ministre des Armées, et de Monsieur Jean-Louis THIERIOT, ministre délégué auprès du ministre des Armées et des Anciens combattants.

La Marseillaise est interprétée avec beaucoup d'intensité par les enfants des écoles et leurs enseignantes.

A la fin de la cérémonie, un verre de l'amitié est proposé aux habitants, afin de prolonger ce moment d'émotion.

Merci à tous les participants.

Philippe DECOSSE,
Correspondant défense





SIVU SPORTIF

TRAVAUX SUR LES TERRAINS DE FOOTBALL DE VALENCOGNE

Après avoir effectué d'importants travaux de remise en état des terrains de football de Valencogne à l'automne 2023 et au début de 2024, nous pensions pouvoir bénéficier de belles pelouses pour nos joueurs du FC2V.

Malheureusement, nos efforts ont été en partie anéantis par la venue des gens du voyage qui se sont installés cet été, pendant deux semaines, sur l'ensemble de notre complexe sportif.

Néanmoins, grâce à une météo pluvieuse et à un arrosage complémentaire de courte durée, les pelouses ont pu reverdir sans de trop gros dommages. Une opération de fertilisation et de regarnissage devra quand même être réalisée au plus tard au printemps 2025.



Comme certains ont pu le remarquer courant mai/juin, le terrain de tennis de St Ondras a subi une vraie cure de rajeunissement.

Ce terrain est très prisé par de nombreux joueurs amateurs qui viennent y pratiquer leur sport favori.

Comme aucune réfection n'avait été entreprise depuis une dizaine d'années, il était grand temps de décaper l'aire de jeu, de colmater les fissures et de repeindre entièrement la surface du terrain.

En effet, rien ne peut stopper au fil des années le vieillissement naturel dû surtout aux intempéries et un peu aussi à l'utilisation du terrain par les joueurs.

Cette intervention d'un coût total de 4800,00 € TTC va donc nous éviter de devoir à l'avenir entreprendre des travaux beaucoup plus coûteux.

Je rappelle que ce terrain est mis gracieusement à la disposition des personnes résidant sur les deux communes de St Ondras et Valencogne.



En contrepartie, il est impératif de respecter les quelques règles de base énumérées ci-dessous afin d'en assurer une meilleure utilisation :

- Port de chaussures de tennis obligatoire
- Inscription sur le panneau disponible (contre le grillage à côté du portillon) afin de réserver le créneau horaire (1heure maxi) et le jour d'utilisation.
- Accès interdit aux animaux, vélos, trottinettes, etc...
- Tous les jeux de ballons sont également interdits.
- Interdiction stricte de fumer sur le terrain.
- Respect des lieux (ne pas dégrader le filet, le grillage et, bien entendu, laisser les lieux propres en partant).

Au nom du SIVU Sportif, je vous remercie de votre compréhension et vous souhaite à toutes et tous une très bonne et heureuse année 2025.

Sportivement vôtre,

André MOREL-QUERON,
Président du SIVU SPORTIF





FOOTBALL CLUB VIRIEU VALONDRAS



C'est parti pour une nouvelle saison qui s'annonce sous les meilleurs auspices avec cette année 250 licenciés qui nous permettent d'avoir :

- 1 équipe U5 - 1 équipe U10
- 2 équipes U6 - 1 équipe U11
- 2 équipes U7 - 2 équipes U13
- 2 équipes U8 - 2 équipes U15
- 3 équipes U9 - 1 équipe U17

Pour les seniors nous avons cette saison 3 équipes motivées, ce qui annonce des beaux jours devant nous.

Et pour cette année 2 équipes Féminine Sénior.

Pour le bureau nous avons cette année une équipe dynamique et motivée pour faire vivre cette saison au

mieux avec beaucoup de projets pour les jeunes et pour les équipements sportifs.

Président : Sébastien Boiton

Vice-président : Sylvain Rivat et Thomas Bourjal

Trésoriers : Marie-Line Michallet – Samuel De Mota De Oliveira

Secrétaires : Marie-Andrée Guinet – Sandra Dussourt et Mathieu Morel

Membres : Valerie Barral, Amandine Berthier, Camille Tripier, Nelly Vieux Melchior, Benjamin Benoit-Guerindon, Cedric Buffevant, Benoit Chaboud, Damien Chossinand, Corentin Degoud, Pedro Dacosta, Jonathan Girard, Cyril Jacquier, Yohann Michallet, Jean Philippe Monin-Bonnard, Laurent Riviere





AMICALE BOULE ONDRASIENNE

Après avoir fêté ses 100 ans en 2023, l'ABO repart en 2024 avec toujours de fortes ambitions. Cette année est marquée aussi par la création d'un grand prix quadrette m2.

Ce concours fut une belle réussite et s'est déroulé sous une belle journée le jeudi de l'Ascension où les joueurs ont pu donner de belles prestations.

En parallèle de ce grand prix, un concours jeune a eu lieu, où la relève a pu montrer son envie et son talent, à côté des joueurs chevronnés.

Pour le concours habituel du 15 août, suite à l'idée « folle » de l'année passée, l'objectif était de compléter les 64 quadrettes.

Pendant l'année 2024, des travaux ont été réalisés pour créer de nouveaux jeux afin de pouvoir accueillir 64 équipes. Malheureusement, suite à quelques désistements, le concours n'était pas complet mais l'Abo a pu compter sur la présence de 61 équipes pour cette belle journée où l'ambiance fut chaleureuse et conviviale.

Lors de leur vente, les pains, tartes et pizzas, cuits dans le four communal et fabriqués par les bénévoles, ont encore été victimes de leurs succès !

Pour réussir cette manifestation, l'ABO a pu compter sur le soutien de bénévoles de la commune, ainsi que proches, familles et adhérents. L'association tient à les remercier de nouveau car ce sont des acteurs essentiels de la réussite de cet évènement.

D'un point de vue sportif, l'ABO possède cette année 38 licenciés dont les résultats ont été satisfaisants.

En moins de 15 ans, Louis RIGOLLIER a été sélectionné avec l'équipe d'Isère et s'est incliné en finale des championnats de France Omnium. Cette même saison, Louis s'est qualifié au championnat de France double à Besançon où il s'est incliné en huitième de finale. Une très bonne saison pour lui qui en appelle d'autres !

En M2, l'équipe de CLEYET-MERLE Michel ne s'est pas qualifiée au championnat de France quadrette par le classement. Cependant la doublette TABARINI Gérard, avec VIAL Fabien et CUGNET Kevin s'est qualifiée au championnat de France double.

En M3, une équipe était engagée en ligue m3. Après de bonnes prestations dans les différents concours elle ne parvient pas à se qualifier au France quadrette, mais la doublette RABATEL Gabriel, BOUVIER Denis et TRIPIED Sébastien se qualifie au championnat de France double.

En vétérans, une équipe se qualifie au championnat de France quadrette qui a eu lieu à Moirans. L'équipe était composée de CLEYET MERLE Michel, TABARINI Gérard, MAUGIRON Denis, BOUVIER Denis et RABATEL Gabriel.

C'est dans cet élan de générosité, de dynamisme et de réussites sportives que tous les membres du bureau vous souhaitent une bonne année 2025 et surtout la santé !





LES GROS PISTONS



Pour l'association « les gros pistons des terres froides », l'année 2024 a été riche en événements. Nos passionnés de vieilles machines ont été très sollicités cette année.

L'année a démarré par la vente de saucisses et andouilles cuites à l'alambic le 3 et 4 février, avec un don à l'association « Espoir pour Noémie » pour soutenir Pierre et Virginie, ses parents. Ensuite, nous avons rencontré l'association Ventoux Rétro Véhicules pendant 2 jours à Malaucène, nous avons participé à la foire aux boulons de Saint-André le Gaz, à l'exposition de nos vieux tracteurs à Chassignieu, à la fête de la batteuse à Fitilieu, sans oublier le défilé de l'association le 18 août à Saint-André le Gaz avec une démonstration de tyre track.

Le défilé a traversé plusieurs communes sous la pluie et le temps gris n'a pas empêché de nombreux passionnés de se déplacer.

De nouveaux projets attendent ces passionnés pour l'année 2025.

Rendez vous le 1er et 2 février pour la vente des saucisses et andouilles cuitent à l'alambic.

De plus, un défilé est prévu le 17 août à Burcin.

Avec mon équipe, nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2025.

Jean Loup RIVAT,
Président



SIVU DES ECOLES

SAINT-ONDRAS / VALENCOGNE

Crée pour assurer la gestion des écoles de nos deux villages, le SIVU continue à investir pour le bien-être de nos enfants, ainsi que des personnels.

Le budget du SIVU est abondé par les participations des 2 communes, à hauteur de 133 500 € pour l'année 2024, auxquels s'est ajoutée en novembre une participation exceptionnelle de 5 000 € par commune pour financer le changement de la vis sans fin de la chaudière de l'école de Saint-Ondras, soit 138 500 € pour l'année 2024.

Isabelle BECHET, directrice de l'école Chante Grenouille a pris une retraite bien méritée. Une belle soirée de fête s'est déroulée à Valencogne pour fêter son départ.

Yannick CHAPUIS est le nouveau directeur. Nous lui souhaitons la bienvenue.

EFFECTIFS 2023 - 2024

Les effectifs de nos écoles ne cessant de chuter, une classe a donc été fermée à l'école du Moulin, les CP étant transférés à Valencogne

		2023-2024	2024-2025	2025-2026
Ecole Valencogne	Petite section -----	10	9	6
	Moyenne section -----	14	11	9
	Grande section -----	12	13	11
	CP -----		13	13
		36	47	
Ecole Saint-Ondras	CP -----	17		
	CE1 -----	16	17	13
	CE2 -----	20	17	17
	CM1 -----	16	19	17
	CM2 -----	21	17	19
		90	70	
Total élèves		126 (2 dérogations) - 10 enfants	117 - 9 enfants	Prévisionnel

TRAVAUX

SAINT-ONDRAS

Un nouveau photocopieur a été installé à l'école du Moulin.

La vis sans fin de la chaudière a été changée.

La présidente et les membres du SIVU des écoles vous souhaitent une belle année et heureuse année 2025.

Brigitte HEUSTACHE -MARMOUX,

Présidente du SIVU

Pour rappel, nous recherchons des volontaires disponibles et intéressés pour remplacer ponctuellement du personnel absent (maladie ou formation) au SIVU des écoles, en cuisine, au service et entretien des locaux.

Les personnes intéressées sont priées de s'adresser en mairie de Saint-Ondras pour s'inscrire sur la liste.



L'école maternelle Chantegrenouille accueille son nouveau directeur, Yannick CHAPUIS, prenant le relais d'Isabelle BECHET, en retraite bien méritée.

L'équipe est au complet. Christelle GUTIN-VESIN et Hélène STOCHEEL chez les petits/moyens. Sylvie, AESH, prend en charge les enfants à besoins particuliers.

Laurence, ATSEM et Florence sont aux petits soins avec les enfants, en classe ou à la cantine.

Une belle année scolaire à tous.

vaencogne

De l'émotion pour le départ en "grandes vacances" d'Isabelle Bechet



Julien Ventura, maire, et la maîtresse, Isabelle Bechet, entourée de ses élèves lors de son départ en retraite.

L'année scolaire a pris récemment fin. La cloche a sonné une dernière fois pour les élèves. À la maternelle Chante Grenouille de Valencogne, Isabelle Bechet, tire sa révérence après 30 ans de carrière d'institutrice dans la commune et avec le sentiment du devoir accompli.

Mais oui, mais oui l'école est finie pour cette maîtresse. Vive les vacances et les "très" grandes vacances, elle qui en a vu des enfants défiler dans sa classe, puis la progéniture de ses anciens élèves, plusieurs centaines lors de sa carrière à Valencogne.

Ce départ à la retraite a été souligné par ses collègues, les élus, le Sou des écoles et les parents d'élèves. Julien Ventura, maire, a retracé de façon humoristique son parcours. Isabelle est arrivée en 1994 à l'école locale comme "institutrice" puis comme directrice. Pour ces 30 ans à l'école, l'édile a joué aux devinettes en évoquant des nombres, à Isabelle de savoir à quoi ils correspondaient et cela sous le signe du rire.

Pour tous, Isabelle c'est « des repas habituels à réclamer du sel... aux pâtisseries toujours plus imaginatives les unes que les autres au moment de la semaine du goût. Des tenues ordinaires pour

venir au travail aux looks extravagants pour le carnaval. Des journées traditionnelles en semaine aux voyages de deux jours avec toute la marmaille. De la vétusté de l'ancienne école au confort de la nouvelle. Du bas débit... au bas débit », a tenu à souligner Julien Ventura.

« C'est comme un vieux couple qui se sépare »

Et puis Laurence, le cœur gros, la gorge nouée, une des fidèles Atsem, déjà en poste lorsqu'Isabelle est arrivée dans la commune, a tenu à rendre hommage à cette maîtresse au grand cœur, bien-

veillante avec les enfants, toujours souriante. Et de souligner : « 30 ans de vie commune, une complicité infailliable, c'est comme un vieux couple qui se sépare. Toutes les bonnes choses ont une fin... » Alors, c'est par des ambassades émotionnelles que Laurence remerciait cette maîtresse au grand cœur. Élus et membres du Sou des écoles ont tenu également à lui dire au revoir. Le mot de la fin était donné bien évidemment aux enfants de l'école qui sur l'air *Adieu monsieur le professeur*, ont écrit *Merci maîtresse* et offert des fleurs de leur composition personnelle sous les larmes d'émotions.

● Aline Rebrion



ÉCOLE CHANTE-GRENOUILLE

L'ANNÉE 2024 À L'ÉCOLE MATERNELLE.

Le Sou des Écoles nous a permis, cette année encore, de financer de beaux projets et nous remercions les parents et le bureau pour leur engagement.

Le projet : « Bulle de Zic » avec l'intervention de Silène Gayaud sur 6 séances en janvier et février.



L'objectif : rentrer dans l'univers du conte "Bulle de Zic" à travers le thème de l'environnement (le potager, les arbres, les fleurs, les graines, les abeilles) en développant ses aptitudes musicales.

Silène nous a fait voyager. Chaque séance était l'occasion de découvrir une nouvelle valise qui contenait déguisements, instruments et objets qui ont permis aux élèves de manipuler, apprendre et créer des rythmes, parfois avec des sacs de graines, des pommes de pin, des ustensiles de cuisine et bien d'autres.



Avant les vacances de février, les parents ont été invités à découvrir l'aboutissement de ce travail, un petit spectacle de chants et rythmes accompagnés de Silène.

Le projet couveuse.

Serge Vovk, de la ferme du Langot est venu faire une intervention en mars pour présenter le projet. Après 21 jours d'attente, les premiers poussins ont vu le jour le 2 avril.



La sortie au Moulin guitare en juin.

« On s'est promené dans le moulin guitare, il y avait des moutons et un lapin.

On a aimé revoir Silène et chanter avec elle.

On a aimé la musique, la musique c'est doux.

On a aimé la forêt magique. Il y avait un chemin, on aurait dit des tunnels. On a senti des feuilles, c'était de la menthe.

Et le pique-nique, c'était trop bien ! »

Malgré une météo pluvieuse, les élèves ont apprécié cette journée musicale.



Un nouveau directeur.

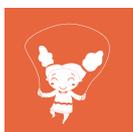
Isabelle BECHET directrice depuis 30 ans à Valencogne est partie en retraite. C'est maintenant Yannick CHAPUIS, enseignant de la classe de grands/CP qui assure la direction.



Septembre les CP à Valencogne.

Suite à la fermeture d'une classe à Saint-Ondras, les élèves de CP sont maintenant scolarisés à Valencogne. Cette année, il y a à l'école une classe de petits et moyens et une classe de grands et CP.





SORTIE À LA ROCHÈRE

Le mardi 15 octobre 2024, la classe de CM1-CM2 de Saint Ondras est allée à La Ruchère, en Chartreuse. Nous, les élèves et les adultes, sommes partis en bus pour découvrir un site naturel et la forêt en automne. La classe de CE2-CM1 nous a accompagnés.

A notre arrivée, Lionel, notre guide, nous attendait. Nous nous sommes présentés chacun notre tour avant d'aller en forêt. Nous avons découvert plein de choses.

Nous avons tout d'abord parlé des animaux de la forêt et notamment des super prédateurs : le loup et le lynx. Lionel nous a demandé le silence pour voir et entendre d'autres animaux comme le chevreuil. En route, nous avons trouvé l'empreinte de la patte d'un chevreuil et des crottes.

Durant la randonnée, nous avons trouvé beaucoup de champignons mais nous ne pouvions pas les cueillir car nous étions dans un site naturel protégé. Lionel nous a appris les différentes parties du champignon : le chapeau, le pied, les racines (le mycélium). Il y a différents types de pied. Il peut être en forme de tube ou plein, par exemple. Le chapeau peut être arrondi ou creux, lisse ou gluant ... Le dessous du chapeau peut avoir des lamelles ou des picots.

Deux champignons qui se ressemblent peuvent être comestibles ou non comestibles. Il faut être très vigilant. L'un des deux est comestible.



Saurez-vous le reconnaître ?
(Celui dans la main du bas pied de mouton. Il a des picots sous le chapeau)

Nous avons trouvé plein de sortes de champignons : des sanguins, des trompettes de mort, des pieds de mouton, des chanterelles, des vesses de loup ... Lionel a appuyé sur ce champignon et il en est sorti une « fumée » verte ... qui sont en fait les spores. Cela lui sert à se reproduire.

Pendant la promenade, nous nous sommes arrêtés devant une très grande fourmilière et le guide nous a expliqué comment elle s'était fabriquée ainsi que la vie des différentes fourmis : les fourmis volantes, la reine des fourmis, les fourmis ouvrières, les fourmis soldates, les fourmis nounous, les fourmis citernes.

Pour le déjeuner, nous nous sommes installés dans une prairie. A la fin de notre repas, nous avons joué à plusieurs jeux et notamment au « samouraï ».

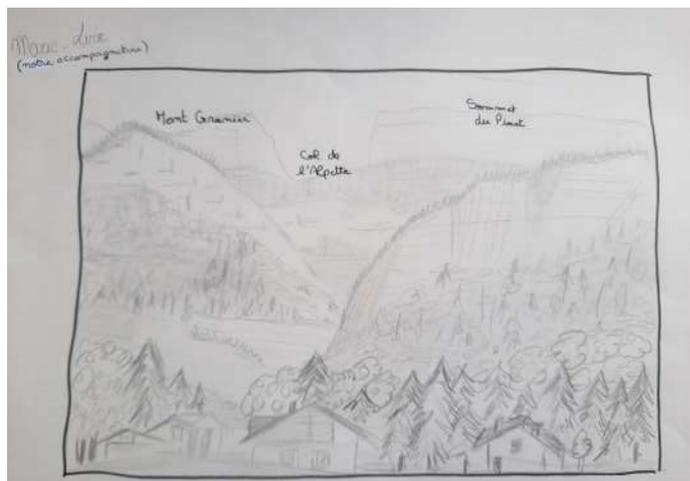
Nous avons eu la chance d'écouter le vent et d'observer une pluie de feuilles d'automne tourbillonnantes.

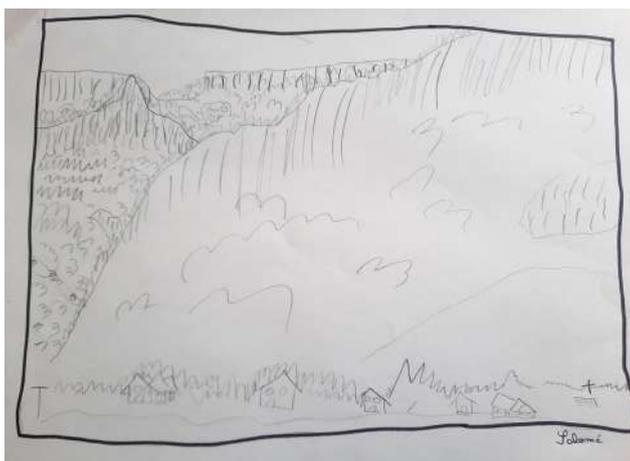
Après cette récréation, nous sommes revenus à notre point de départ. Nous avons observé et décrit les éléments du paysage que nous regardions.

Ensuite, nous avons fait le croquis de ce que nous observions : le Mont Granier et le Truc.



Lorsque nous dessinions, un corbeau est passé au-dessus de nos têtes et nous avons entendu son vol. Cela nous a surpris et impressionné car le son est très fort.





Pour finir, nous avons travaillé sur le cycle de vie de la feuille. Chacun devait le représenter et le reproduire sur sa feuille.

Nous étions fatigués de cette agréable journée mais très contents de cette belle sortie.



MIEUX CONNAÎTRE ET OBSERVER LA NATURE PROCHE DE NOUS

Classe de CE1-CE2

Vendredi 18 octobre, nous avons profité du beau temps pour faire une balade d'observation de la nature qui nous entoure.



Pierre, l'animateur nature de l'association du Pic-Vert, nous a aidé à regarder.

Notre ticket pour entrer dans la forêt était une feuille de charme. Il y a une petite phrase pour se souvenir de la forme de la feuille : « le charme a des poils, le hêtre a des dents ».

Le tapis de feuilles sur le chemin s'appelle « la litière »

Nous avons appris que les arbres aux alentours de l'école étaient des charmes, des hêtres, des châtaigniers, des chênes.



Pierre a fait des couronnes de clématite, des petits paniers avec les feuilles d'érable, et des chapeaux avec les feuilles de bardane.

Nous avons mimé le cycle des graines. Elles ont besoin d'eau, de terre et de soleil pour germer. Puis elles poussent, avec les racines et les branches. Ensuite, il y a



les bourgeons, puis les feuilles, puis les fleurs et enfin les fruits. Quand les fruits tombent, les graines se plantent dans le sol et ça recommence...

Nous avons fait une collecte de feuilles pour observer les couleurs. Nous les avons mis dans l'ordre pour voir comment elles se décomposent.

Les feuilles se décomposent. Elles sont mangées par les limaces, les escargots et pleins d'insectes. On les appelle les décomposeurs : le bousier, le cloporte, l'iule, le mille-pattes, le cafard, le ver de terre, le scarabée, le grillon des bois ...



Nous sommes partis à la chasse aux petites bêtes. Nous avons trouvé : un carabe, des vers de terre, des limaces, des larves.





ASSOCIATION CANTINE / GARDERIE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 18 OCTOBRE 2024



ASSOCIATION CANTINE SCOLAIRE ET GARDERIE PÉRISCOLAIRE
DE SAINT ONDRAS ET DE VALENCOGNE

L'assemblée générale du mardi 17 septembre 2024 n'ayant pas permis le renouvellement du bureau démissionnaire, une AG extraordinaire s'est tenue le 18 octobre 2024.

Seulement 26 personnes étaient présentes, 17 familles représentées.

Aucun parent n'ayant souhaité reprendre le flambeau en raison de la charge de travail et les statuts de l'association le permettant, il a été proposé d'élargir les candidatures à d'autres habitants.

Des élus des 2 communes se sont alors portés candidats, appuyés par les 2 trésoriers qui ont décidé de rester.

Le nouveau bureau se compose de :

- Président : Michel CLEYET-MERLE
- Vice-président : Julien VENTURA
- Trésorière garderie : Ingrid SCHMIDT
- Trésorier cantine : Yohann MONTEAUD
- Secrétaire : Brigitte HEUSTACHE-MARMOUX
- Vice-secrétaire : Pierre MAGNAN

L'association à but non lucratif a pour rôle de gérer les repas sur les écoles de Saint-Ondras et Valencogne ainsi que de permettre l'emploi de 2 animatrices garderie périscolaire.

Au service des enfants et pour le confort et l'organisation des parents !

La Cantine

Le service cantine permet aux enfants des écoles de Saint-Ondras et Valencogne et aux employés communaux de bénéficier d'un repas équilibré confectionné par la cantinière Béatrice VENDEVILLE aidée par Heidi THUDEROZ.

Ils sont servis par :

- Guylaine PLATRET et Géraldine DOREMUS sur Saint-Ondras.
- Laurence BARDEY-BLANC et Florence DEGOUT sur Valencogne.

La Garderie

Un service de garderie est mis en place avant et après l'école. Il est assuré par :

- Géraldine DOREMUS sur Saint-Ondras (Tel 04.76.32.08.89) de 7h00 à 8h35 et de 16h30 à 18h30
- Sandra DEPARDON sur Valencogne (Tel 09.67.86.25.65) de 7h00 à 8h20 et de 16h15 à 18h30.
- Une adhésion annuelle est proposée aux parents pour bénéficier du tarif réduit.

Les inscriptions se font uniquement auprès des animatrices.

L'Association

En 2023-24, c'est près de 14 544 repas servis et 18 304 demi-heures de garderie assurées.

L'objectif est de maintenir le prix du repas à un prix raisonnable. L'inflation continue d'impacter le coût de revient des repas, et la baisse récurrente du nombre d'élèves sur le regroupement scolaire menace notre modèle économique.

Les évènements

Les évènements que nous organisons contribuent à la vie sociale des villages et sont autant d'opportunités de soutien financier à l'association.

Dates à retenir :

Le 29 mars : vente de l'association cantine-garderie à Saint-Ondras

Le 27 juin : fête de l'école et kermesse avec le sou des écoles

Le nouveau bureau présente ses meilleurs vœux à toutes les familles et compte sur leur soutien pour cette nouvelle année scolaire !

Michel CLEYET-MERLE,

Président



SOU DES ÉCOLES

SAINT-ONDRAS/VALENCOGNE

Avant d'entamer l'année scolaire 2024-2025, le sou a subi un petit coup de blues en « deux temps » : Le premier a été le départ à la retraite d'Isabelle Bechet, maîtresse depuis 30 ans à Valencogne, et directrice, qui a tant donné aux enfants pendant toutes ces années et avec qui ça toujours était une joie de collaborer, de partager. La deuxième déconvenue, fin juin a été l'absence de nouveaux parents (à part vos serviteurs, déjà membres de l'association), lors de notre assemblée générale. Même si nos actions financent de nombreux projets et déplacements pour nos enfants, nous constatons que nous avons de plus en plus de mal à mobiliser. Peut-être un signe des temps ?

Non, le sou n'a pas noyé son chagrin avec une bonne bouteille, on a simplement retroussé nos manches et organisé la kermesse de cette fin d'année scolaire 2024 où parents, enfants, grands-parents, tontons, tatas, enseignants se retrouvent pour passer un bon moment ensemble. Du chamboule-tout, aux tours de poneys en passant par le jeu du fakir, il y en a pour tous les goûts.

Après la pause estivale bien méritée et surmontant une météo capricieuse, une centaine d'aventuriers en herbe se sont lancés sur les traces du trésor de Saint-Ondras le 22 Septembre. Malgré un chemin semé d'embûches, du

dénivelé, des énigmes parfois tordues sur le village et la nature, ils ont tous réussi ! Pour une fois, le meunier de St-Ondras n'a pas trouvé le sommeil, occupé à expliquer le fonctionnement de son moulin à tous nos explorateurs en fin de parcours. Mais bon, il s'en est remis...

Nous avons fait l'impasse sur Halloween cette Automne, mais préparez vos masques pour l'année prochaine, nous remettons en jeu pour l'occasion, notre record de lâcher de ballons.

Nous avons de nouveau proposé, pour l'année 2024, de préparer Noël avec notre traditionnelle vente de sapins et de produits locaux début décembre.

Mais pour le week-end du 25-26 Janvier 2025, nous proposons une réelle nouveauté, pour tous les âges, en coopération avec l'association SO'BRICK, une exposition LEGO dans la salle des fêtes de ST-ONDRAS. Elle sera ouverte le samedi de 14 à 18 heures et le dimanche de 10 heures à 17 heures. Nous vous attendons nombreux pour découvrir les artistes de la brique et leurs œuvres. En partenariat avec l'association au four et au moulin, des tartes et pizzas seront aussi proposées à la vente.





Je sens un peu de déception, pas d'halloween, le sou se relâche. Mais non, on rebondit avec un carnaval le week-end du 15 et 16 Mars à Valencogne, qui sera couplé avec notre traditionnel plat à emporter. On prévoit un défilé, un monsieur Carnaval qui risque de prendre un coup de chaud et une petite « boom » sur le modèle de celle d'Halloween.

Vous pouvez compter sur nous pour agrémenter votre petit déjeuner ou votre café gourmand du 18 Mai avec nos brioches (saint-Genix) dont la réputation n'est plus à faire.

Mais voilà le temps passe et nous voilà déjà fin Juin (vendredi 27 Juin), il faut mobiliser les troupes pour la fameuse kermesse tant attendue qui fait suite au spectacle des enfants, la boucle est bouclée...

Comme vous le constatez, nous essayons de diversifier nos activités sans perdre de vue nos objectifs, trouver des fonds, mais aussi offrir des bons moments entre enfants, parents, grands-parents, amis et remettre ainsi une petite dose de lien social dans nos vies de plus en plus cloisonnées... Nous mettons aussi un point d'honneur à proposer nos animations et nos « consommables » à des tarifs raisonnables.

Pour conclure, je vais parler en mon nom, en remerciant chaleureusement toute l'équipe qui m'entoure, pour son travail mais aussi pour tous ces bons moments

partagés : Annabelle, Lucile, Marilyne, Cécile, Sarah, Christelle, Fanny, Emilie, Heidi, Coralie, Julie, Perrine, Julie, Julien, Josselin et Yohann. En effet, le sou c'est des réunions type banquet d'Astérix, un peu de travail, pas mal de fous rires, des petits coups de speed, pas mal d'improvisation, mais on survit... Je n'ai peut-être pas bien vendu l'affaire mais parents motivés n'hésitez pas à nous rejoindre même pour un petit coup de pouce. Je remercie aussi toutes les personnes qui nous soutiennent régulièrement ou même ponctuellement par leurs dons, les équipes municipales, les autres associations (comités des fêtes, association au four et au moulin, association chesenal) pour des partenariats ou des aides matérielles, le père Noël, les conjoint(es) des membres du sou dévoués et évidemment nos enseignant(es) pour leurs nombreux projets. Je m'excuse par avance pour toutes les personnes oubliées...

Toute l'équipe du sou se joint à moi pour vous souhaiter une bonne année 2025 en espérant vous voir nombreux à nos diverses activités.

Merci et à bientôt

Lionel CHAVASSE-FRETTE,

Président du sou des écoles Valencogne Saint-Ondras



COMITÉ DES FÊTES

Avant de faire un petit compte rendu sur l'année écoulée des festivités, le bureau voulait faire un petit clin d'œil sur le départ soudain de Vonvon qui a été vice-président pendant de nombreuses années au sein du comité des fêtes.

Un grand merci pour sa présence de tous les instants, tu nous manques....

Pour cette année, nous avons organisé le 25 mai notre belle fête du four et au moulin qui a été notre évènement phare avec, tout au long de la journée, l'association Georges Antonin qui a présenté une exposition sur les métiers d'antan.

Tous les bénévoles étaient au four et au moulin pour la réussite de cette belle journée. De la bonne musique, un bon repas campagnard à midi, de bons mets réalisés dans notre beau four, le moulin qui a œuvré pour nous fournir de la bonne farine et un beau feu d'artifice pour finir.

Nous avons également organisé le 28 septembre le BURGER STONS avec une ambiance toujours aussi conviviale avec plus de 350 burgers maison confectionnés. Une belle soirée familiale où tout le monde a pu se retrouver.

Cette année, le Téléthon était organisé par le comité des fêtes de Valencogne.

Le comité des fêtes a acheté des tables et des chaises pour la salle des fêtes.

Je voulais remercier tous les bénévoles qui œuvrent au bon fonctionnement des associations du village pour leur participation et leur implication pour notre commune. Un grand merci à toutes les associations et à la commune pour nous avoir aidés tout au long de l'année.

L'assemblée générale aura lieu le vendredi 17 Janvier 2025. Tout le monde est convié !

Bonne année et une bonne santé !

Yannick ANSEL,

Président





COMMISSION AU FOUR ET AU MOULIN

L'année 2024 touche à sa fin et l'activité de la commission Four Moulin a été encore assez intense.

Tout d'abord avec l'organisation, en février, d'une manifestation commune avec la chasse et OSLO. Moment bien sympathique qui a permis à la chasse de vendre des terrines faites avec les chevreuils prélevés sur le territoire de la commune de Saint Ondras et à l'OSLO de tenir la buvette pour leur propre compte. La commission four moulin a vendu quant à elle du pain, des tartes, de la farine, des biscuits à la noix (faits avec la farine du moulin) et du jus de pomme. Très bon moment de partage entre associations.

Ensuite nous avons participé à la fête du moulin en Mai. Nous avons pris part à la préparation de celle-ci la semaine précédente, et avons également fourni cent quatre-vingt kg de farine pour la fabrication des pains, des crêpes ainsi que des biscuits à la noix vendus ce jour-là pour le compte du comité des fêtes.

En juillet nous avons profité de la soirée remerciement des bénévoles par le comité des fêtes pour faire partager à chacun un film sur les travaux du moulin ainsi que sur la première fête du moulin. C'est notre ami Bisten de Doissin qui a fixé années après années ces images pour la postérité. Merci à lui pour ce travail de longue haleine et l'amitié qu'il nous témoigne depuis le début de cette aventure.

Pour être au plus près de la réalité de cette belle aventure il a fait appel à un de ces ami Mickael André, chanteur professionnel qui a repris et modifié pour l'occasion la chanson initialement écrite par Christiane et Pierrot «LE MOULIN LAPEROUSE» sur l'air de «The Song of Silence » de Simon and Garfunkel.

1948/1949. LE MOULIN LAPEROUSE - 2014 2022

Dans un coin du nord-Isère, nommé St Ondras
Bien caché dans les fourrés, le moulin est là
En ruine abandonné, ligé dans le passé
Non, non, non, non ! Un jour il va tourner

Au début de cette affaire, BERNARD était là
Motivant les volontaires qui prêtent leurs bras
MARTINE à ses côtés, discrète et avisée
Non, non, non, non ! Rien ne s'est effacé

Parmi les incontournables au seuil du moulin
Fidèle et toujours aimable, le couple ROBIN
Christiane est à la pompe, et Pierre polyvaire
Non, non, non, non ! On n'oublie pas ce temps

Père et fils qui avaient sur le même chantier
Et c'est vrai quand on y pense, ils ont tout donné
Bâtiment, mécanique, c'est Gilles et Gilbert Lizard
Évidemment ! Ils sont dans nos mémoires

Le moulin LAPEROUSE, peu à peu repris via
Parce que chacun se bouge, avec du fond de lui
L'envie, l'envie, l'envie !

Bien à l'abri des regards dans son atelier
CANCOS dessine avec art, la roue apparaît
Qui faut-il remercier, MICHEL le charpentier
Pour très longtemps ! Tout ça reste gravé

ISABELLE comme une grande sœur, veillant sur chacun
Le comité dans le cœur, alors tout va bien
Tous y ont mis du cœur, sont-ils devenus tous

Non, non, non, non ! Elle tournera la roue
Nommer tous ceux qui naguère sont venus aider
C'est ici impossible à faire, même s'il le faudrait
Et ceux qui ne sont plus là, auxquels on pense aussi
Non, non, non, non ! Jamais on n'les oublie !

Où ? Quelle belle promesse, ce projet du moulin
Lourd de la promesse, pour le mener à bien
Demain, demain, demain !

Chacun fait ce qu'il sait faire et partage aussi
Bien sûr il y a des galères dont on sort grandi
La peur et puis les doutes pourront-ils s'installer
Non, non, non, non ! Le moulin va tourner

Le projet qui se destine, tourne vers demain
C'est qu'il y ait de la farine sortie du moulin
Que dire à tous ceux-là, ceux qui n'y croyaient pas
Non, non, non, non ! Le moulin tournera

Les forces qui s'adonnent parlent enfin leurs fruits
Il y a de quoi être fier ! Sont-ils vains les efforts ?
Non, non, non, non ! Le moulin tourne encore

S'il avait la parole, ce moulin si jaloux
A vous les bénévoles, il saurait dire merci
Merci, merci, merci !

Si les pensées nous entraînent vers ces souvenirs
Aujourd'hui on s'y promène avec grand plaisir
Le moulin LAPEROUSE, lui sera toujours là,
Non, non, non, non ! On ne l'oubliera pas !

fin d'année dernière, toujours de bons conseils pour effectuer le semi de blé et la moisson, Yves Chollat qui incarnait la force tranquille mais très efficace au sein de notre groupe, qui s'est en allé dernièrement. Pour eux nous avons une pensée toute particulière ainsi que pour toute leur famille.

En septembre nous avons accueilli Alain Belmont, historien et archéologue, qui nous a fait une conférence sur les meulières et sur l'histoire des moulins. Soirée très enrichissante qui a réuni une centaine de personnes. Etait présente à cette soirée l'association des moulins de l'Isère qui a profité de cette occasion pour visiter le moulin et apprécier le travail accompli par les bénévoles de notre commune.



Toujours en septembre nous avons participé aux journées du patrimoine - globalement c'est encore une réussite - avec de nombreuses visites de personnes passionnées de régions très diverses qui ont pu à cette occasion acheter du pain et des tartes cuites au four. A cette occasion nous avons accueilli le sou des écoles de Valencogne Saint-Ondras qui a fait passer sa piste par le moulin. Petits et grands ont pu déguster pains et tartes cuits au four qui a fonctionné à cette occasion.



Cette soirée a été l'occasion d'avoir une pensée pour les sept compagnons qui aujourd'hui nous ont quittés auxquels il faut ajouter Max Tripiet Champ décédé

Ces journées sont importantes car elles permettent de montrer nos réalisations (Moulin, Four) à un panel de personnes beaucoup plus large. Dans cet échange nous apprenons également de ceux que nous rencontrons.

En Octobre nous avons organisé, avec les croqueurs de Pommes la fête de la Pomme, qui somme toute a bien marché, tant au niveau de la vente de pain à la courge, à la pomme, des tartes aux pommes, et bien sûr vente de jus de pomme et farine du moulin Lapérouse. Les pommes ont été ramassées par nos soins, le pressage et la mise en bouteille a été fait à Le Mottier par une entreprise spécialisée. En une heure ils nous ont embouteillé 228 litres de jus.

Belle rencontre avec le Verger de Michel de thullin qui a également participé à cette journée en vendant ces fruits et légumes et divers produits. La personne qui tenait l'étalage a été conquise par les échanges très enrichissants qu'elle a pu avoir au cours de cette journée.



Au niveau des travaux nous avons réalisé les toilettes sèches et refait le toit du moulin. Les frais de ces travaux ont été entièrement couverts par les manifestations de la commission Four-Moulin. Pour le toit cela a évité à la commune une dépense de 11000 € si cela avait été fait par une entreprise. Donc merci aux bénévoles.



Le jour de la fête nous avons vendu 150 litres de jus pasteurisé et 60 litres de jus frais effectués sur place sorti du pressoir. Les croqueurs de pommes ont, à l'intérieur de la salle des fêtes, tenu plusieurs stands, démonstration de greffage, dégustation de différentes catégories de pommes, conférence sur la sauvegarde du patrimoine fruitier local. Très belle prestation de cette association qui nous a permis d'accueillir de nombreuses personnes toutes plus passionnées les unes que les autres.





Dans un même temps, cela a permis à trois nouvelles personnes de rentrer dans l'association :

- Jean Luc Bouly qui habite chemin du Combeau (anciennement Mme et M Brusset)
- Nicolas charpentier à st Ondras hameau de Vercours qui a permis la pose des tuiles écailles dans les règles de l'art
- Franck Perrin auto entrepreneur à Le Passage.

Nous n'oublions pas non plus les entreprises locales qui ont mis à disposition du matériel :

- Daniel Choiral entrepreneur en charpente de Virieu qui a fourni gracieusement l'échafaudage et en a assuré également son montage et son démontage,
- l'entreprise CMCD qui a mis à disposition son manuscopique pour acheminer plus facilement les tuiles sur le toit,
- l'entreprise VMC bois qui a mis à disposition un camion pour aller récupérer à La Bridoire les trois palettes de tuiles et assurer le jour j leur acheminement au moulin. Ces trois palettes de tuiles neuves ont été achetées sur internet pour la somme de 1700 € sachant que le prix d'une seule palette est aujourd'hui de 1900 €.

Donc encore une fois une très belle économie pour la collectivité. Un très grand merci à ces entreprises qui restent fidèles à leur engagement de départ.

Pour clôturer l'année, sous l'impulsion de Yannick, président du comité des fêtes, les bénévoles qui ont œuvré toute l'année pour rendre tout cela possible se sont retrouvés au moulin dans un premier temps pour partager un apéritif offert par la commune.

Puis dans un deuxième temps, comme dans tout bon village gaulois qui se respecte, nous nous sommes retrouvés autour d'un bon repas à la cure concocté par notre ami Fabien Terraz. Cette fois, cochon de lait entier cuit au feu de bois et gratin dauphinois. Merci à lui pour son engagement sans failles sur tous les fronts et dans toutes les circonstances.

La commission du Four et du Moulin remercie tous ceux qui soutiennent son action, qu'ils soient bénévoles actifs ou simples participants aux manifestations.

Un grand merci à tous, bonnes fêtes de fin d'année et rendez-vous pour l'assemblée générale de la commission Four Moulin en début d'année (date encore à définir).

Comme dans beaucoup de domaines, la commission Four Moulin recrute, même si c'est seulement pour quelques heures dans l'année nous sommes preneurs, car cela peut décharger ceux qui prennent de l'âge et portent à bout de bras les associations de notre belle et accueillante commune.

Bernard VIEUX MELCHIOR



TARIFS LOCATION SALLE DES FÊTES

Salle des fêtes

La location de la salle des fêtes de Saint-Ondras est ouverte aux habitants et associations de la commune ainsi qu'aux personnes extérieures. La location se fait pour son propre compte.

Il est interdit de réserver la salle des fêtes aux tarifs des particuliers de la commune pour des particuliers extérieurs.

LOCATION - SALLE DES FÊTES	TARIFS ÉTÉ <i>du 16 avril au 14 octobre inclus</i>	TARIFS HIVER <i>du 15 octobre au 15 avril inclus</i>
Particulier commune 1 jour	160 €	190 €
Particulier commune 2 jours	240 €	290 €
Particulier extérieur 1 jour	390 €	420 €
Particulier extérieur 2 jours	490 €	540 €
Assoc. communale (manifestation)* <i>*sauf l'association Cantine scolaire l'ADMR et le SSIAD : gratuit</i>	100 €	110 €
Assoc. communale (réunion)	GRATUIT	GRATUIT
Assoc. extérieure (manifestation)	370 €	370 €
Assoc. extérieure (réunion)	100 €	110 €
Salle de réunions (organisme extérieur)	60 €	70 €
Séminaire sans la cuisine	300 €	330 €
Séminaire avec la cuisine	350 €	380 €
Opération commerciale (vente sur place)	550 €	580 €

DÉMONTAGE DE LA SCÈNE

Forfait 80 €

CAUTION - SALLE DES FÊTES

Caution salle Ondrasiens	500 €
Caution salle Associations	500 €
Caution salle Extérieurs	800 €
Caution ménage	200 €

Pour toute location de la salle, merci de contacter la mairie au 04.76.32.06.19.

En cas d'annulation d'une manifestation, merci d'avertir la mairie le plus tôt possible

La buvette intérieure et la cuisine de la salle des fêtes pourront être louées seules exclusivement aux particuliers domiciliés sur la commune : la réservation se fera au maximum 10 jours avant la date de la manifestation, la commune se réservant le droit d'annuler la location jusqu'à la dernière minute en cas de réquisition de la salle des fêtes.

LOCATION - BUVETTE INTÉRIEURE ET CUISINE DE LA SALLE DES FÊTES

TARIFS POUR UN JOUR

Bar seul	40 €
Cuisine seule	60 €
Bar et cuisine ensemble	100 €

CAUTION - BUVETTE INTÉRIEURE ET CUISINE DE LA SALLE DES FÊTES

Caution ménage	200 €
Caution salle	500 €

Location du matériel et de la buvette : chèques à libeller à l'ordre du Comité des fêtes.

LOCATION - BUVETTE EXTÉRIEURE ET ÉQUIPEMENT

TARIFS

Buvette extérieure associations	18 €
Buvette extérieure particuliers	20 €
Cafetière	10 €
Vaisselle	20 €
Lave-vaisselle	10 €
Chaise : pour le compte du Comité des Fêtes	0,50 € l'unité
Chapiteau : loué aux particuliers de la commune exclusivement. Dimensions 4mx12m.	Location 100 € (caution 2 000€)
S'adresser à Martine VIEUX-MELCHIOR au 04.76.66.40.30.	
Tables pliantes, plateaux et tréteaux : mis à disposition des Ondrasiens gratuitement sur simple demande à la mairie, en fonction de la disponibilité du matériel.	GRATUIT

LOCATION - REZ-DE-CHAUSSEE DE L'ANCIENNE CURE

TARIFS ETE

du 16 avril au 14 octobre inclus

TARIFS HIVER

du 15 octobre au 15 avril inclus

Particulier et associations	70 €	90 €
Professionnels	150 €	180 €

CAUTION - REZ-DE-CHAUSSEE DE L'ANCIENNE CURE

Particulier et associations	70 €	90 €
Professionnels	150 €	180 €
Caution ménage	200 €	200 €
Caution salle	500 €	800 €

CALENDRIER DES FÊTES 2025



10 janvier▶	Vœux du maire à Saint-Ondras
11 janvier▶	Vœux du maire à Valencogne
17 janvier▶	Assemblée Générale du Comité des Fêtes
18 janvier▶	Boudin du foot à Valencogne
25 et 26 janvier▶	Expo LEGO par le sou des écoles, avec vente de tartes et pizzas (commission four et moulin)
1 et 2 février▶	Vente saucisses andouilles cuitent à l'alambic à Val de Virieu (salle de Panissage)
3 et 4 février▶	Vente de saucisses et andouilles à l'alambic à Val de Virieu (Gros pistons)
23 février▶	Vente campagnarde (terrine, pain et farine) conjointe de l'ACCA, OSLO et la commission au four et au moulin
15 et 16 mars▶	Carnaval et vente de repas à emporter à Valencogne (sou des écoles)
29 mars▶	Vente de l'association cantine-garderie à Saint-Ondras
13 avril▶	Repas des Cheveux Blancs
1er mai▶	Vente de fleurs de la commission au four et au moulin (Saint-Ondras)
10 et 11 mai▶	Concours national en double des boules lyonnaises
17 mai▶	Le moulin en fête et 40 ans du comité des fêtes
18 mai▶	Vente de brioche du sou des écoles
3 juin▶	Quadrette vétérans des boules lyonnaises
27 juin▶	Fête de l'école et kermesse du sou des écoles et de la cantine-garderie
6 juillet▶	Concours de boules Paul Chollat
19 juillet▶	Caisses à savon et feu d'artifice à Valencogne
14 août▶	Concours de pétanque du foot au stade de Valencogne
15 août▶	Concours de boules : challenge Béjouis/Tardieu + pizzas, pains et tartes
17 août▶	Défilé des vieux tracteurs à Burcin
18 août▶	Défilé des vieux tracteurs à Saint-André le Gaz
20 et 21 septembre▶	Journées du patrimoine au moulin
27 septembre▶	Soirée du comité des fêtes
19 octobre▶	Journée de la pomme de la commission au four et au moulin
8 novembre▶	Soirée du sou des écoles Halloween à Saint-Ondras
9 novembre▶	Vente de diots du foot à Valencogne
30 novembre▶	Boudins de l'ACCA
5 décembre▶	Vente de sapins et produits locaux du sou des écoles à Saint-Ondras et à Valencogne
6 décembre▶	Illuminations, crêpes et vin chaud, scène ouverte / Téléthon
12 décembre▶	Arbre de Noël de l'école maternelle à Valencogne.